

Biodiversité et patrimoine bâti

Guide pratique du patrimoine bâti du Vexin français

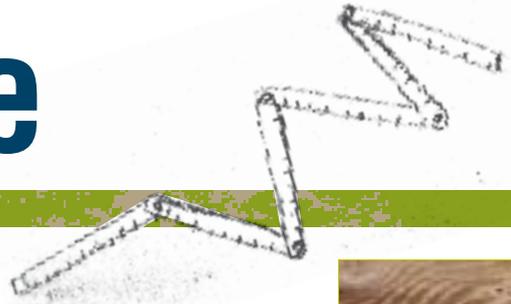


De nombreux petits animaux et plantes vivent dans nos maisons et leurs abords. Du fait des modifications intervenues dans la gestion des territoires et dans nos modes de vie depuis 50 ans, le rythme d'extinction des espèces est actuellement plus de 1000 fois supérieur à ce qu'il devrait être naturellement à tel point que certaines espèces communes, liées à l'environnement immédiat de l'Homme, sont aujourd'hui également en régression..

Une partie de ces espèces est directement victime de notre mode de construire et de rénover. Pourtant, cette faune est bien souvent un auxiliaire indispensable pour l'Homme. Les chauves-souris, les hirondelles dans les combles ou sous nos fenêtres ne mangent que des insectes (mouches, moustiques, papillons de nuit...) qui peuvent devenir des nuisances pour l'Homme s'ils ne sont pas régulés. La Chouette effraie joue un rôle très important dans la régulation des populations de micro-mammifères. Le lézard des murailles, le Crapaud commun et l'Alyte accoucheur, la Salamandre tachetée consomment quand à eux toute une faune terrestre d'insectes, limaces, lombrics et sont donc très importants dans les jardins. C'est le cas également des insectes pollinisateurs qui trouvent refuge l'hiver dans les fentes des murs.

Chaque particulier et artisan du bâtiment ont un grand rôle à jouer pour permettre d'allier restauration du patrimoine et prise en compte de cette riche biodiversité.

Connaître



1 Les chauves-souris

Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Grand murin ou encore Murin à oreilles échan-crées sont autant d'espèces de chauves-souris qui peuvent peupler les combles de nos maisons. Non seulement sans danger pour l'Homme, elles jouent le rôle d'insecticide naturel, en sillonnant les airs la nuit. Elles se font une petite place dans des lieux très chauds, indispensables au maintien des populations. Les combles sont donc des lieux propices à leur refuge.



Colonie de murins à oreilles échan-crées

IDÉES FAUSSES À OUBLIER

- Les chauves-souris ne sucent pas notre sang et ne s'accrochent pas dans les cheveux.
- Les chauves-souris ne construisent pas de nid, n'apportent pas de matériaux, ne transforment pas leur gîte, ne déplacent pas les ardoises, ni les tuiles, n'agrandissent pas les accès.
- Les chauves-souris ne sont pas des rongeurs mais des mammifères. Elles ne s'attaquent donc ni aux boiseries ni aux autres matériaux. Leur reproduction se limite à un jeune par an, exceptionnellement deux; elles ne risquent donc pas de pulluler.

2 Les hirondelles

Fidèles à leur site de reproduction, les hirondelles de fenêtre reviennent chaque année d'Afrique pour nicher au cœur de nos villages. À l'extérieur des édifices, à l'angle d'une fenêtre, d'une corniche ou d'un balcon, elles maçonneront une coupe de boue et d'herbes qui sera utilisée également les années suivantes pour élever une à deux nichées par an. Les hirondelles ont un régime alimentaire strictement insectivore et éliminent ainsi naturelle-ment beaucoup d'insectes volants.



Hirondelles rustiques

3 La Chouette effraie

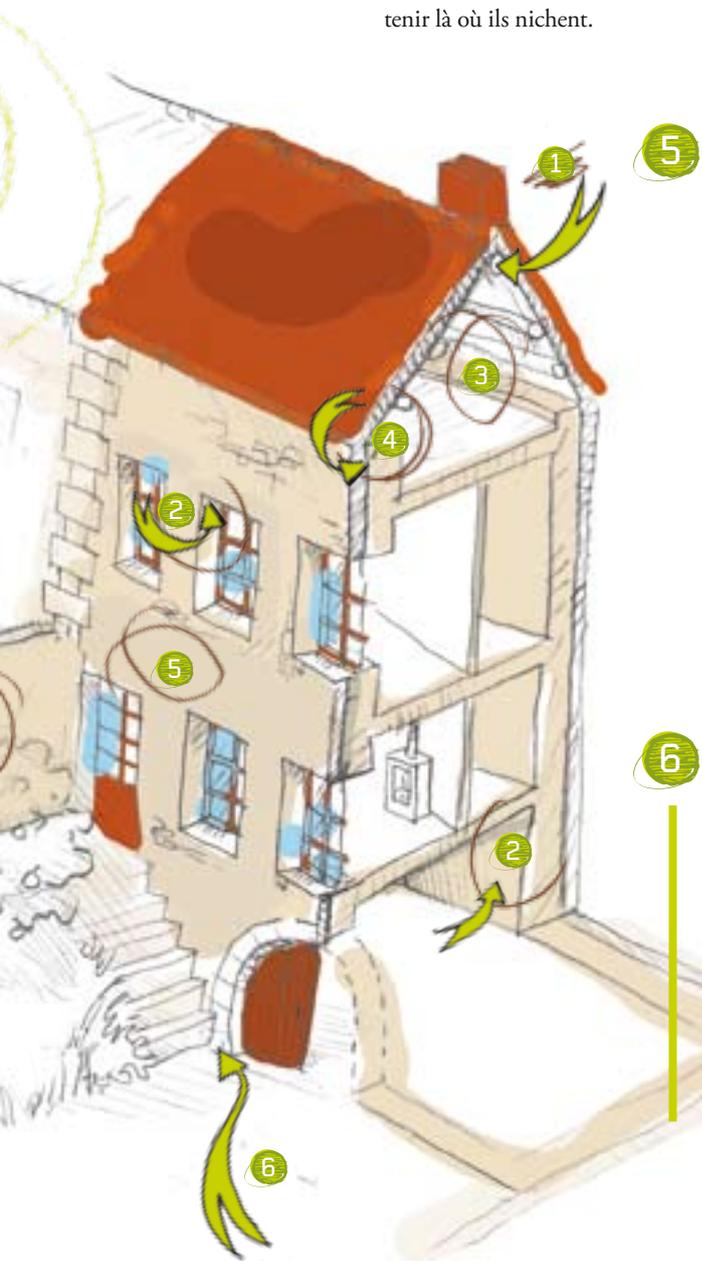
La Chouette effraie est un prédateur qui consomme principalement des rongeurs mais aussi des oiseaux, des batraciens et à l'occasion des chauves-souris. Son pouvoir de reproduction est important mais étroitement lié à la quantité de nourriture disponible. Un couple peut avoir une ou deux nichées par an, entre début avril et fin novembre, mais pas nécessairement chaque année.

Les combles de bâtiments, les clochers, les vieilles tours, les granges, les abris pour le bétail, les pigeonniers... sont ses gîtes principaux.



4 Le Martinet noir

Les martinets hivernent en Afrique et reviennent chez nous vers le début mai pour repartir fin juillet début août. Ils sont inféodés aux bâtiments où ils colonisent les cavités situées la plupart du temps à plus de 4 mètres du sol. Le nid est choisi dans un endroit sombre et souvent étroit, dans les interstices existant entre le toit et un mur porteur ou autres trous de mur. Il est formé d'une petite cuvette constituée de très peu de matériaux, (parfois sur un ancien nid d'étourneau ou de moineau) et sert pour une seule ponte annuelle. Faire venir des martinets là où ils ne sont pas implantés reste une gageure. Il faut donc absolument les maintenir là où ils nichent.



5 Sur les murs, Lézards des murailles, pollinisateurs et fougères rupicoles

Sur les murs eux-mêmes, Lézard des murailles, insectes pollinisateurs en hiver trouvent refuge dans les anfractuosités des murs. C'est aussi l'espace exclusif où s'installent de petites fougères qui affectionnent les murs calcaires ensoleillés. Certaines de ces espèces sont d'ailleurs considérées comme rares en Ile-de-France comme le Ceterach officinal. Dans le cadre de réfection des murs, les enduits conduisent à l'obstruction des murs. La conservation de certaines cavités dans les murs lorsque celles-ci ne portent pas atteinte à la cohésion de l'édifice est vivement conseillée.



Lézard des murailles



Ceterach officinal

6 Au pied des murs, amphibiens et hérissons

L'Alyte accoucheur, le Crapaud commun, la Salamandre tachetée mais aussi le Hérisson occupent les anfractuosités au pied des vieux murs. Ils y trouvent un refuge appréciable sans risquer de nuire à l'équilibre du mur. La réfection des murs fait disparaître des gîtes importants pour ces espèces. Réalisés à la mauvaise période, les travaux piègent les animaux.

Salamandre



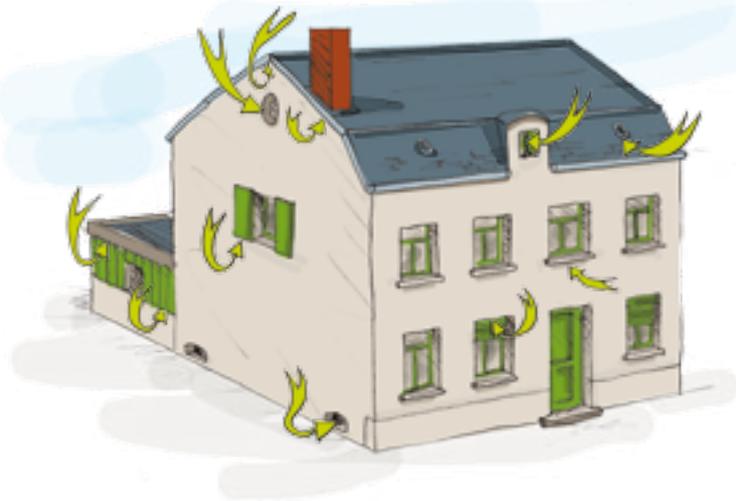
Alyte accoucheur



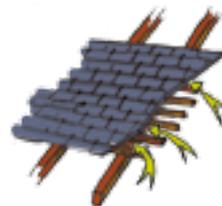
Diagnostiquer

Avant de débiter vos travaux, une inspection complète de votre propriété est nécessaire, afin de déterminer si vous avez la chance d'accueillir une ou plusieurs espèces animales ou végétales. Inspectez tous les recoins, même les plus petits. Il existe de nombreux endroits sur les bâtiments qui servent d'entrée à l'édifice ou encore d'abri. Il peut être intéressant de connaître les espèces qui peuplent votre parcelle pour ensuite déterminer efficacement comment votre projet peut prendre en compte la biodiversité, en trouvant les solutions qui permettront une cohabitation pérenne, ou encore en mettant en œuvre des dispositifs qui favoriseront l'installation de nouvelles espèces qui ne sont pas encore présentes chez vous. Ce diagnostic peut être fait par une multitude de moyens. Vous pouvez vous faire aider par les techniciens du Parc ou par des associations naturalistes de votre secteur.

Accès habituels



Quelques exemples où peuvent se trouver des chauves-souris



Entre les chevrons et les ardoises ou tuiles



Dans les mortaises de fixation entre pannes et liens



entre le lambrissage et les ardoises ou tuiles



Dans les angles entre chevrons d'arêtiers, les empanons et le lambrissage



Dans les mortaises de fixation des poinçons et arbalétriers



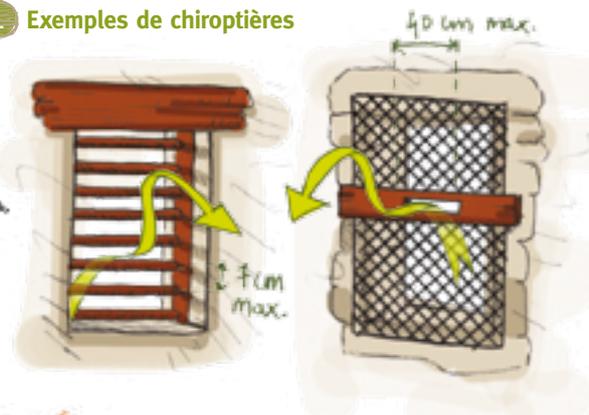
Espaces subsistants dans les logements des pannes dans la maçonnerie



Entre les linteaux sur le passage de la tour aux combles par exemple

Intervenir

1 Exemples de chiroptières



Voici quelques idées très simples, peu coûteuses qui vous permettront de développer votre projet sans contraintes particulières tout en préservant cette riche biodiversité qui vous remerciera en repoussant les espèces indésirables pour vous.

Les chauves-souris

Il est important de savoir que les animaux peuvent être présents dans les combles du début avril à la fin septembre. La période la plus sensible est l'été, au moment où les colonies, constituées uniquement de femelles et de leur unique jeune de l'année, sont en place. Évitez donc d'intervenir l'été et tentez de privilégier des interventions dans des combles dans une période comprise entre octobre et mars.

Enfin, un petit entretien est nécessaire afin d'enlever de temps à autre les déjections. Cela vous permettra de fertiliser gratuitement votre jardin avec un engrais naturel de très grande qualité. L'entretien sera d'autant plus facile que vous aurez placé en hiver une bâche plastique sous le gîte des sujets.

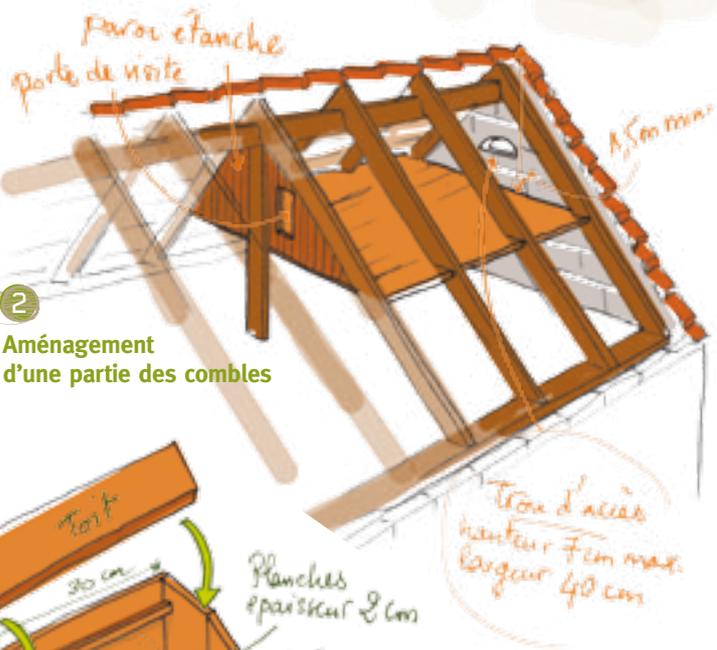
Comment permettre un accès à des combles non habités (granges, dépendances...)?

Aménagez une fente fine horizontale de 7 cm de haut maximum et 40 cm de large minimum. ①

Comment permettre un accès à des combles à aménager?

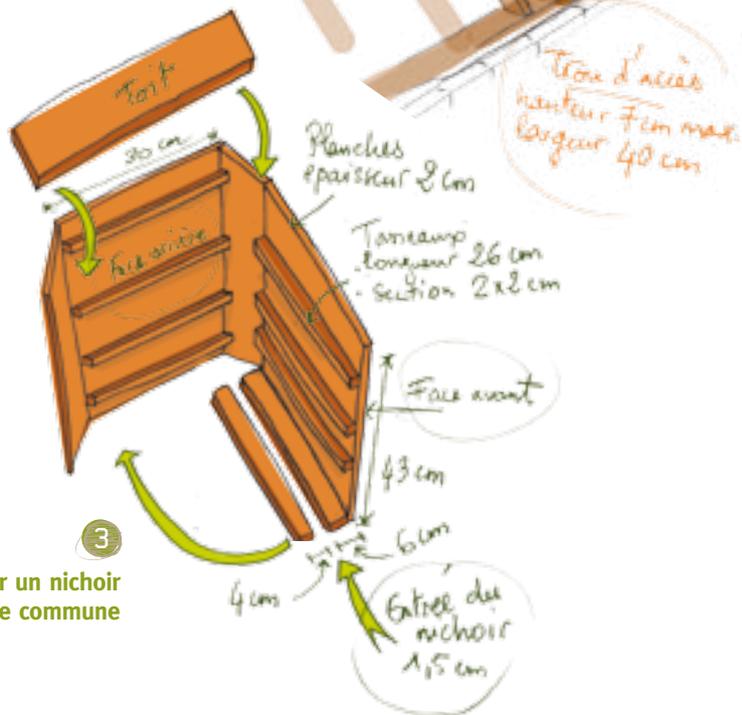
Vous pouvez consacrer au moins une travée de chevron (soit 50 cm minimum de largeur) sur au moins 1,5 m de sa hauteur à un local pour les chauves-souris. Il s'agira alors d'aménager un trou d'accès, une paroi étanche entre la zone habitée et le local et enfin une porte de visite permettant l'entretien des lieux. ②

Certaines chauves-souris de petite taille nichent souvent dans les interstices entre les tuiles et l'isolation de la toiture. Réaliser un nichoir en bois placé sur une façade orientée plein sud pourrait être une alternative à leur installation sous les tuiles. ③



2

Aménagement d'une partie des combles



3

Réaliser un nichoir pour pipistrelle commune

ATTENTION AUX TRAITEMENTS DES CHARPENTES

Dans de nombreux cas, le traitement du bois, bien qu'il soit couramment pratiqué, n'est pas forcément nécessaire. Veillez donc à traiter avec le produit qu'il faut, en quantité adaptée et durant les périodes les plus adéquates pour ne pas risquer de tuer les chauves-souris.

Définition du type traitement

Deux types de traitement sont à distinguer, le traitement préventif, avant une attaque, et le traitement curatif en cas d'attaque sérieuse. Les techniques à mettre en place varient en fonction du type de problème.

Période de traitement

Dans les deux cas, le traitement peut globalement commencer à la mi-novembre (date où les chauves-souris ont généralement gagné leurs gîtes d'hiver) pour s'achever avant fin janvier. Mais avant d'envisager tout traitement il est impératif de vérifier qu'aucune chauve-souris ne reste cachée dans la charpente.

Le choix du produit

Sans revenir sur les causes, tous les produits classiques à base de produits dérivés du pétrole sont à bannir. Le sel de Bore semble le plus adapté pour le traitement du bois.

Au pied des murs, les amphibiens et hérissons, sur les murs les lézards et fougères



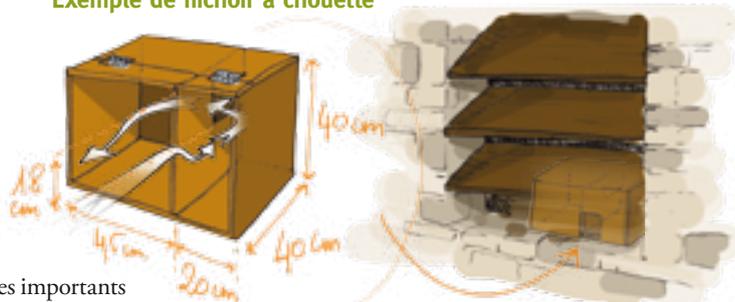
La réfection des murs fait disparaître des gîtes importants pour ces espèces. Réalisés à la mauvaise période, les travaux piègent les animaux. La conservation de quelques cavités dans les murs, lorsque celles-ci ne portent pas atteinte à la cohésion de l'édifice, est vivement conseillée. Au cours de la construction du muret, divers petits aménagements aideront les plantes et les animaux à fréquenter le muret. Tout d'abord au ras du sol, on pourra laisser des interstices plus ou moins gros, en oubliant volontairement de mettre quelques joints. Les plus bricoleurs pourront encastrer un gîte en bois à hérisson dans un parpaing préalablement taillé. Quelques interstices par-ci par-là à mi-hauteur permettront aux lézards de trouver refuge. Enfin, vous pouvez même imaginer créer un hôtel à insectes avec du bois et différentes matières.

La Chouette effraie

La pose de nichoirs est possible. La meilleure saison est l'automne, d'autant que les jeunes de l'année sont alors en quête de territoire. L'installation d'un couple dans le nichoir peut mettre plusieurs années, qu'il ne soit pas occupé au printemps suivant ne veut pas dire qu'il ne fonctionnera jamais. Le site adéquat est :

- à au moins 1 km à vol d'oiseau d'une route nationale et 3 km d'une autoroute de manière à limiter le risque de collision avec les véhicules ;
- sur un bâtiment tranquille où l'activité humaine est limitée, ou au pire, régulière : une ferme, une grange, un hangar, un grenier, un rebord de toiture, un clocher, un pigeonnier désaffecté ;
- sur un bâtiment disposant d'une cavité intérieure (le nichoir) accessible de l'extérieur, bien abritée des intempéries, du vent et du dérangement ;
- en hauteur, afin d'être autant que possible inaccessible aux prédateurs (chats, fouines, pilleurs essentiellement).

Exemple de nichoir à chouette



Les hirondelles

Quelques conseils

- Laisser les nids qui sont réutilisés d'une année à l'autre.
 - Mettre en place des planchettes contre les déjections.
 - Dans les granges non aménagées, laisser un accès au-dessus de la porte.
- Ces aménagements sont à réaliser hors période de nidification, soit d'octobre à mars.

